



Charte d'engagement pour le passage du **SENSIBUS CALVADOS**

Entre :

La commune de Trouville-sur-mer

Et

SOLIHA Territoires en Normandie

Préambule

SOLIHA Territoires en Normandie dispose d'un outil itinérant appelé le SENSIBUS Calvados, aménagé et équipé par ses partenaires, destiné à **informer et sensibiliser les publics séniors** sur ce qui est possible de faire dans son logement pour y vivre plus longtemps en sécurité et plus confortablement.

Véritable **showroom mobile**, le SENSIBUS dispose d'aides techniques et petits accessoires du quotidien permettant de se faciliter la vie au quotidien : ouvre-boite automatique, brosse de dos à long manche, loupe électronique...



Le SENSIBUS a pour objectif de faciliter le maillage du territoire afin de **favoriser la prévention et l'accompagnement à la perte d'autonomie des personnes âgées isolées et fragilisées**. Le véhicule sillonne les routes du Calvados et fait étape dans les villes et villages, tantôt sur les marchés, tantôt dans les centres villes, à la rencontre des habitants. A son bord, **un ergothérapeute** accueille les visiteurs pour des temps d'information et de démonstration de solutions **simples et faciles à mettre en œuvre dans un logement**. Il informe également sur les **dispositifs d'aides** qui existent sur le territoire.

Financée par la Conférence des Financeurs de la Perte d'Autonomie du Calvados, cette action de sensibilisation et d'information vise principalement les publics séniors mais également **les aidants familiaux et professionnels**. Elle est accessible **gratuitement** aux communes préoccupées par la problématique du maintien à domicile et par l'amélioration des conditions de vie dans leur logement des publics seniors.

Les sorties du véhicule sont soigneusement préparées par notre équipe car, d'une part, l'objectif est de toucher un large public de seniors ou de personnes intéressées par la problématique du maintien à domicile et, d'autre part, il est indispensable de veiller à ce que les conditions matérielles de la venue du SENSIBUS soient de nature à permettre l'installation confortable et réglementaire de cet outil.

Dès lors, les communes, représentées par leurs élus et équipes techniques, ont un rôle important à jouer dans le bon déroulement de cet événement qui se veut d'abord et avant tout être un service rendu à la population.

Article 1 : Objet de la charte d'engagement

La charte d'engagement a pour objet de définir le contour des coopérations possibles entre la commune de Trouville-sur-mer et SOLIHA dans le cadre de l'organisation de la venue du SENSIBUS Calvados sur le territoire de cette dernière afin d'optimiser la réussite du passage du véhicule en termes de fréquentation par le public senior de la commune et plus généralement par toute personne intéressée par la problématique habitat du maintien à domicile.

La date retenue pour la venue du SENSIBUS sur la commune est programmée le :

- **Mercredi 25 septembre 2024**

Article 2 : Engagements de SOLIHA

SOLIHA s'engage à contacter en amont la commune pressentie pour le passage du SENSIBUS afin de la consulter sur les modalités d'organisation de la venue du véhicule.

Dans ce cadre SOLIHA s'engage à dispenser à la commune concernée toutes les informations nécessaires et à présenter l'action et son but en particulier.

SOLIHA s'engage à fournir à la commune les supports de communication (affiche, flyer) propres à l'événement en version dématérialisée au moins 3 semaines avant la date prévue.

SOLIHA s'engage à participer à la communication de l'événement en collaboration avec la commune. Un mail d'information avec les supports de communication est envoyé à ses partenaires locaux.

Le jour de l'événement, SOLIHA s'engage à arriver sur les lieux entre 30 et 15 min avant l'heure de début de l'action, et avoir une rallonge de 40 mètres pour accéder à une prise électrique.

SOLIHA s'engage à quitter les lieux aux horaires convenus avec la commune et à les laisser dans le même état en partant qu'il les a trouvés à son arrivée.

Enfin, SOLIHA s'engage dans ses bilans et évaluations à tenir compte de la participation communale ainsi qu'à la valoriser auprès de ses partenaires s'il apparaît que la mobilisation des habitants a été particulièrement importante sur le territoire de la commune. SOLIHA autorise dans le même esprit la commune à communiquer après la venue du SENSIBUS autour de ce passage et à utiliser les images qui auront pu être nécessaires à cet effet.

Article 3 : Engagements de la Commune

En contrepartie de la venue du SENSIBUS sur son territoire à titre gracieux, la commune s'engage à participer activement à l'organisation matérielle de cet événement ainsi qu'à la mobilisation des seniors et habitants concernés par la problématique du maintien à domicile.

◆ Organisation matérielle

La commune s'engage à fournir à titre gracieux un espace de stationnement au SENSIBUS ainsi qu'aux équipements annexes (barnum) si nécessaire pour l'événement. Cet espace sera choisi de telle sorte que la visibilité du véhicule soit bonne afin qu'il puisse être repéré facilement par les seniors et autres habitants de la commune.

Elle s'efforcera à permettre une alimentation électrique au véhicule à titre gracieux. Si cela n'était pas possible merci d'en informer l'équipe SOLIHA.

L'emplacement de 12 mètres au minimum devra être réservé par la Commune la veille du jour prévu afin de s'assurer de sa disponibilité.

◆ Mobilisation des seniors et des habitants intéressés par le maintien à domicile

Le succès de l'action de sensibilisation repose sur la mobilisation des habitants de la commune, le but étant de diffuser conseils, informations et de nouer le contact avec un maximum de seniors. Une bonne communication en amont de la venue du SENSIBUS constitue donc une des clefs de la réussite et la Commune a un rôle décisif à y jouer aux côtés de SOLIHA.

Se faisant le relai de SOLIHA dans la communication à destination des habitants seniors, la commune s'engage donc par les moyens qui lui sembleront les plus appropriés à mobiliser ceux-ci.

La commune pourra ainsi par exemple :

- Annoncer le passage du SENSIBUS dans le bulletin municipal peu avant sa venue
- Relayer l'information sur les panneaux d'affichage de la commune
- Envoyer un courrier d'invitation aux seniors de la commune, assorti du flyer transmis au préalable par SOLIHA afin de les assurer de l'intérêt de s'informer et du sérieux de la démarche
- Diffuser l'information sur les réseaux sociaux
- Etc...

SOLIHA précise dans ce cadre que la présence des élus pour accueillir le SENSIBUS le jour de l'événement sera réellement la bienvenue, dans le respect et la compréhension de leurs contraintes d'agenda et de disponibilités. L'expérience montre en effet que les personnes âgées font parfois preuve d'une certaine méfiance à l'égard de ce type de geste à leur égard, étant trop souvent démarchées à domicile, voire même harcelées. La présence rassurante des élus est dès lors de nature à les inciter au déplacement en toute confiance.

Article 4 : Annulation d'un passage du SENSIBUS

Sauf cas de force majeure (maladie d'un collaborateur, accident de la circulation, météorologie particulièrement défavorable par exemple), les parties conviennent de s'informer respectivement dans les meilleurs délais de l'annulation du passage du véhicule et à rechercher ensemble les conditions du report de ce passage.

Article 5 : Financement

Le passage du SENSIBUS est effectué à titre gracieux par SOLIHA, le coût de la mission étant pris en charge par la Conférence des Financeurs du Calvados.

Article 6 : Durée de la Charte

La présente charte engage les parties à partir du jour de sa signature et prend fin après la réalisation de l'action.

En cas de non-respect des dispositions de la charte par l'une des parties, elle peut être résiliée unilatéralement. La résiliation prendra effet au terme d'un délai de huit jours à compter de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à

Le

Pour la commune

Nom et Fonction

Pour SOLIHA Territoires en Normandie

M. LELION Valentin

Ergothérapeute - Chargé de projet du SENSIBUS
Calvados

